

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

Quelle place pour les salariés dans les banques mutualistes ?

Entre augmentation des objectifs et manque d'effectif chronique

Depuis plusieurs années, les conditions de travail dans les banques mutualistes se sont détériorées. Les salarié-e-s subissent l'augmentation des objectifs, dans le contexte général d'un manque d'effectif chronique. Quant au dialogue social, les sujets de négociation imposés par la loi sont traités par les employeurs comme une obligation, une contrainte et non comme un outil au service de l'amélioration des conditions de travail et de vie des salarié-e-s.

Trop souvent, les accords, y compris de branche, se contentent de reproduire les articles du Code du travail ou ne sont que des déclarations de bonnes intentions sans droits réels associés, avec principalement des verbes au conditionnel et peu ou pas d'objectifs à atteindre. Leur signature permet pourtant aux employeurs de donner le change et d'obtenir à bon compte des « labels » comme ceux consacrés aux « accords relatifs au travail des personnes en situation de handicap » ou « égalité professionnelle ». Et pourtant, le taux d'emploi des travailleurs handicapés reste insuffisant. Quant à l'égalité salariale femmes-hommes, avec un peu de chance, nous nous en rapprocherons... un jour... ou plutôt l'autre.



Valérie Lefebvre Haussmann
Secrétaire générale de la Fédération CGT des banques et assurances (FSPBA)

En ce qui concerne les rémunérations depuis 2008, les augmentations générales sont de plus en plus rares, pour ne pas dire inexistantes, même s'il y a encore des mesures collectives. Nos employeurs nous expliquent en effet que « c'est la crise ». Pourtant, les résultats des banques mutualistes sont au rendez-vous et elles profitent de sommes importantes d'argent public (Cice, exonérations fiscales...).

Plus récemment, les questions du numérique et de la banque à distance inquiètent les salarié-e-s et modifient d'ores et déjà profondément leurs conditions de travail. Avec les fermetures d'agences et les regroupements de services, les effectifs déjà insuffisants dans de nombreuses entreprises devront encore diminuer. Cette baisse des effectifs interroge les collègues sur la qualité du service rendu à la clientèle.

Notre Fédération CGT banques et assurances porte des revendications fortes de réduction du temps de travail pour mieux le faire et le partager. La FSPBA CGT met en avant les résultats de nos entreprises et les aides de l'État au regard de la reconnaissance du travail fourni par toutes et tous. Il n'y a pas de fatalité. L'union faisant la force, nous voulons pour et avec les salarié-e-s construire un avenir meilleur. ♦

Dans votre supplément le mois prochain

Notre dossier

L'économie sociale et solidaire peut-elle changer d'échelle ?

Quels nouveaux projets d'avenir pour les associations, coopératives, fondations et mutuelles, trois ans après l'adoption de la loi ESS et alors que le poids du secteur plafonne à 10% du PIB ?

Notre décryptage des programmes des candidats à l'élection présidentielle.

Les attentes des principaux acteurs.

MARDI 4 AVRIL